



Le 8 mai 2009

**Dossier 20202-001**

**DESTINATAIRES :** **Membres du Conseil exécutif du CTC, premiers dirigeants et dirigeantes des organisations affiliées, fédérations du travail, conseils du travail et sections locales à chartes directes**

Chers confrères et consoeurs,

Sachez que le Congrès du travail du Canada a appuyé un boycott national (sauf dans la province du Québec) contre Old Dutch Snack Foods Ltd. demandé par le Syndicat international des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) pour appuyer 170 membres en lock-out de la section locale 401 des TUAC du Canada à Calgary (Alberta) qui attendent que Old Dutch Snack Foods Ltd. négocie une convention collective juste et équitable.

Vous trouverez sous pli une copie de la lettre (disponible en anglais seulement) dans laquelle le confrère Wayne Hanley, président national, demande le boycott.

Nous demandons à votre organisation et à ses membres d'appuyer les membres en question des TUAC.

Je vous prie de recevoir l'expression de ma solidarité.

Le président,

Kenneth V. Georgetti

Pièces jointes

c.c. : Direction du CTC, adjointe et adjoints  
Personnel du CTC

KVG:lc:sepb-225